

sont envoyées par l'Evêque de Cordoüe, & Monsieur Ratto les Ministres, & regardent d'une part les décimes des revenus Ecclésiastiques que le St. Siège a accordées au Roi pour la conquête d'Oran, & qu'on n'a pas laissé de lever depuis, comme si cette conquête étoit encore à faire; l'Evêque de Cordoüe écrit en Cour, " que le Cardinal Secrétaire
 „ d'Etat lui a fait là-dessus de bien sérieuses remon-
 „ trances; que l'affaire de la dispense d'âge de-
 „ mandée pour l'Infant Don Louis, donnant de
 „ l'embaras au St. Siège, le Pape avoit chargé
 „ trois Cardinaux d'examiner ce cas, & de lui faire
 „ rapport de ce qu'ils en pensent; que le Cardinal
 „ Lanfredini qui est de ce nombre, & qui a une
 „ rare connoissance des Canons & Loix Ecclésiasti-
 „ ques (joint pour les mêmes Loix un respect infi-
 „ niment plus estimable) s'étoit déjà acquitté de
 „ sa tâche, & avoit répondu qu'on ne pouvoit en
 „ conscience accorder cette dispense. „ Si les deux
 autres Cardinaux sont de même sentiment, cela
 fera vraisemblablement impression sur l'esprit du
 Pape, qui pourra bien rejeter la demande des Mi-
 nistres de S. M.

IV. Sur la fin de Septembre le Roi créa Cap-
 taine Général de ses Armées le Prince de Masteran,
 donna l'emploi de Maréchal de Camp à Don Fer-
 dinand Valdes Tamon, Gouverneur & Capitaine
 Général des Isles Philippines; & celui de Brigadier
 au Marquis de Crevecœur, fils du Prince de Mas-
 teran, & à Don Antoine de Montagne de la Perille,
 Ingénieur & Directeur des Fortifications. Le 24.
 ensuite des ordres de Sa Maj. on avoit commencé
 des prières publiques, pour demander à Dieu qu'il
 lui plût de faire cesser la grande sécheresse qui a
 régné long-tems par tout le Royaume. Tous les
 Tribunaux de Madrid, quantité de Noblesse, les